ville de fonsorbes
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du Centre Communal d'Action Sociale
Lundi 23 juin 2025 - 18 h 15

PROCÈS-VERBAL de SÉANCE

Mme la Présidente ouvre la séance à 18h15, puis procède à l'appel des Membres

Date de convocation : 18 juin 2025		
Présents	Mmes BRUN, CANE, COUSTEAU, DAVILA, GOSSELIN, LACOSTE, LEMIRE, RAZAFIMBAHINY, RIPOLL, SÉVERAC J., SIMÉON, VITET (à partir de 18h24) MM. FEDOU, SÉVERAC Ph.	
Procurations	**Mme / M.**	**a donné procuration à Mme / M.**
	Mme DURIER	Mme VITET *(à partir de 18 h 24)*
Absents excusés	Mme DUBOIS, M. PILET, Mme DURIER *(jusqu'à 18 h 23)*, Mme VITET *(jusqu'à 18 h 23)*	
Présidente	Mme SIMÉON	
Secrétaire	Mme RIPOLL	
Personnel administratif	. Directrice Générale des Services . Directeur Général Adjoint des Services et Directeur – Directeur du Pôle Éducatif et Social . Responsable du Pôle Social . Responsable Adjointe du CCAS	
Ordre du jour	1 – Désignation du secrétaire de séance 2 – Modification de la composition du Conseil d'Administration du CCAS 3 – Modification de la composition des commissions du CCAS 4 – Approbation des procès-verbaux des Conseils d'Administration du CCAS 5 – Bilan de l'analyse des besoins sociaux – CCAS de Fonsorbes 6 – Personnel CCAS – mise à jour de la délibération du RIFSEEP 7 – Activités de la Mosaïque des Partages 8 – Bilan 2024 de l'Épicerie Sociale des Fonsorbes 9 – Informations diverses 10 – Décisions de la Commission Permanente *(Conformément à l'article 22 – chapitre 4 du règlement intérieur du CCAS, ce point sera débattu à huis clos.)*	

1 – Désignation du secrétaire de séance

Mme la Présidente : Désignation du secrétaire de séance. C'était autour de M. Pilet, mais comme il n'est pas là, on lui proposera la prochaine fois. Mme Ripoll.

Mme Ripoll : Oui.

Mme la Présidente : OK. Êtes-vous d'accord pour que Mme Ripoll soit notre secrétaire ?

Mme la Présidente demande à l'Assemblée de se prononcer sur le point suivant : Désignation de Mme Ripoll en qualité de secrétaire de séance			
VOTE	Pour	13	
	Contre	/	
	Abstention	/	

2 – Modification de la composition du Conseil d'Administration du CCAS

Mme la Présidente : Je vous rappelle que sur les membres du Conseil d'administration, il doit y avoir quelqu'un qui représente une association liée au handicap. Mme Maingault la représentait. Nous l'avions proposé de façon systématique à la directrice ou au directeur de la structure AJH puisqu'on a cette structure sur la commune. Chaque fois, le retour a été positif dans le sens où vos prédécesseurs, masculins et féminins, ont accepté de participer à ce Conseil d'Administration. Madame la Directrice, a quitté l'AJH, puisqu'elle est partie à la retraite.

Mme Cousteau : Mme Maingault est en congé, avant la retraite. Elle part officiellement fin novembre.

Mme la Présidente : D'accord. Elle n'est donc plus en activité.

Mme Cousteau : Comme elle n'est plus physiquement là, j'ai candidaté pour rejoindre le Conseil d'Administration du CCAS.

Mme la Présidente : Donc c'est avec plaisir, Mme Cousteau, que nous vous accueillons. M. Pilet remplace également Mme Bobo qui était démissionnaire. Je ne vais peut-être pas reprendre la lecture de la composition du Conseil d'Administration. Les nouveaux arrivants : Mme Cousteau et M. Pilet. Il s'agit juste d'une information ne nécessitant pas de vote.

3 – Modification de la composition des commissions du CCAS

Mme la Présidente : Sur la composition des commissions du CCAS, M. Pilet a souhaité intégrer toutes les commissions auxquelles participait Mme Bobo. Pour ce qui vous concerne, madame Cousteau, si j'ai bien compris, ce qui vous intéresse, c'est la commission « finances ».

Mme Cousteau : Et je souhaiterais, si c'est possible, aussi occuper la place laissée vacante par Mme Maingault sur la commission « activité ».

Mme la Présidente : D'accord. Pas de problème. Donc si vous en êtes d'accord, pour la réorganisation des commissions telles qu'elles viennent d'être définies, qui est contre ? Qui s'abstient ? À l'unanimité. Madame, vous serez la bienvenue sur ces deux commissions.

Mme la Présidente demande à l'Assemblée de se prononcer sur le point suivant : Modification de la composition des commissions du CCAS			
VOTE	Pour	13	
	Contre	/	
	Abstention	/	

4 – Approbation des procès-verbaux des Conseils d'Administration du CCAS

Mme la Présidente : Avez-vous des remarques sur les deux procès-verbaux des 10 mars et du 7 avril ? On va commencer par celui du 10 mars. N'hésitez pas si vous avez des questions. S'il n'y en a pas, je le mets aux voix.

Mme la Présidente demande à l'Assemblée de se prononcer sur le point suivant : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 mars 2025 du CCAS			
VOTE	Pour	13	
	Contre	/	
	Abstention	/	

Mme la Présidente : Pareil pour celui du 7 avril. Des remarques ? À l'unanimité également. Je vous remercie.

Mme la Présidente demande à l'Assemblée de se prononcer sur le point suivant : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 avril 2025 du CCAS			
VOTE	Pour	13	
	Contre	/	
	Abstention	/	

- Arrivée de Mme Vitet à 18 h 24.

5 – Bilan de l'analyse des besoins sociaux – CCAS de Fonsorbes

Mme la Présidente : Le point va être présenté à la fois par Christophe Archidec et Christine Lacoste. Vous avez eu le PowerPoint. Pour mémoire, je vous rappelle que nous avons lancé en début de ce mandat-ci une analyse des besoins sociaux qui a mis en évidence les besoins... Des besoins, pas tant que ça parce qu'on s'est rendu compte que beaucoup de choses se faisaient déjà sur la commune. Il y a trois axes principalement qui ont été travaillés. C'est l'animation de la vie sociale, de la vie locale, la jeunesse, vieillissement et autonomie. Mme Lacoste va en faire la présentation. Si vous avez des remarques ou des questions au fil de la présentation, bien entendu, n'hésitez pas.

Mme Lacoste : Tout vous a été envoyé avec l'ordre du jour. Pour mémoire, comme vous l'a dit Mme la Maire, le Cabinet STRATER a travaillé en 2021 et 2022 sur l'analyse des besoins sociaux de la commune de Fonsorbes. La restitution finale a été présentée le 2 juin 2022. De cette analyse, 6 thématiques ont été étudiées.
Avec nos Services, mais pas que, avec les associations, avec les bailleurs sociaux, avec toutes les personnes et les institutions qui étaient susceptibles de nous aider sur les thématiques étudiées. Il y a eu deux approches et donc trois axes qui ont été priorisés. À savoir, comme vous a dit Mme la Maire : l'animation et la vie locale, la jeunesse, adolescents et jeunes adultes, vieillissement et autonomie.
Un bilan partagé a été organisé le 26 septembre 2024 sous forme d'ateliers auxquels tous les agents du pôle éducatif et social, sauf le Service entretien, ont participé. M. Archidec va prendre la main pour vous présenter un des axes, la façon dont ça été travaillé, vous expliquer comment et pourquoi cela est présenté ainsi. Et si vous avez des questions, n'hésitez pas.

M. Archidec : L'animation et vie sociale.

Mme la Présidente : Peut-être, pour Mme Cousteau, ce serait quand même important de faire un tour de table des membres du Conseil d'Administration. Mais vous également, les techniciens que vous puissiez vous présenter. Votre voisine, c'est Mme Cane, qui est là au titre de l'ARF, l'Association des Retraités Fonsorbais. Mme Razafimbahiny qui est également là au même titre, très active dans le milieu associatif. Ensuite, ce sont des élus du Conseil Municipal : Mme Brun et Mme Ripoll qui sont conseillères municipales. Puisque le Conseil d'Administration est composé pour moitié de membres élus et pour moitié de membres désignés par la présidente, dont vous faites partie, par exemple toutes les trois. Mme Lidos est la responsable du CCAS.

M. Archidec : Christophe Archidec, directeur du pôle éducatif et social.

Mme Mourareau : Christine Mourareau, directrice générale des Services de la mairie.

Mme Moreau : Florence Moreau, Responsable adjointe du CCAS.

Mme la Présidente : Qui nous quitte d'ici quelques mois, puisqu'elle aussi, elle fait valoir ses droits à la retraite.

Mme Lacoste : Je suis Mme Lacoste, adjointe à la mairie et en charge du centre social.

Mme la Présidente : Et de la jeunesse.

M. Severac : Philippe Severac, premier adjoint.

Mme Gosselin : Corinne Gosselin, adjointe aussi à la solidarité et au social.

Mme Davila : Monique Davila, membre nommée du CCAS
Mme Severac : Jeanine Severac, membre nommée du CCAS

Mme Lemire : Claudine Lemire, membre nommée du CCAS et représentant la Famille.

M. Fedou : Franck Fedou, conseiller municipal du groupe d'opposition « Fonsorbes Vers L'avenir ».

Mme la Présidente : Tous les autres membres appartiennent à la majorité, à Fonsorbes Citoyenneté. Celui qui est absent, M. Pilet, appartient à l'opposition. On reprend le cours du Conseil d'Administration.

M. Archidec : Ce que nous avons décidé pour travailler un peu le bilan de l'ABS avec tous les agents, est de reprendre une thématique. Vous avez à l'écran l'animation et vie locale. Sur chaque thématique, il y avait des objectifs. Donc on a repris l'objectif. Sur cette diapo, l'objectif, c'était développer la mise en réseau des différentes structures de l'action sociale intervenant dans la commune. Ensuite, ce qu'on a décidé, c'est qu'en fonction de l'objectif, on a repris les actions qui étaient existantes. On a fait un constat de ces actions : est-ce qu'elles fonctionnent, ne fonctionnent pas ? On a regardé les axes d'amélioration qu'il y avait pour ces actions et en même temps, l'évaluation qu'on pouvait en faire. Donc sur chaque thématique et sur chaque objectif, nous avons eu la même démarche d'avoir un petit peu cette lecture transversale des actions.
Je ne vais peut-être pas reprendre toutes les affiches, parce qu'il y en a pas mal, mais juste expliquer comment on a travaillé aujourd'hui. Pour reprendre celle qui est affichée. Sur l'objectif, comme action, il y a le partenariat avec les différentes structures. On se rend compte que le partenariat fonctionne bien sur la commune avec à la fois les acteurs locaux et même les acteurs extérieurs à la commune : la CAF, le département et la région. Dans le constat, le partenariat fonctionne dans son ensemble. Reste à améliorer le repérage des collégiens dans le dispositif RESPIRE. Le dispositif RESPIRE, c'est un dispositif du collège qui repère des jeunes qui sont, je ne dirais pas déscolarisés, mais qui sont en difficulté. Et ensuite ces jeunes-là qui sont repérés par l'équipe enseignante, nous avons aujourd'hui une équipe qui est constituée du Service jeunesse, de la Mosaïque des Partages, dans le cadre de l'intergénérationnel où il y a des séniors qui sont présents sur cette action-là, le point écoute jeunes et familles. Ces jeunes-là qui sont repérés (une douzaine d'enfants) par le collège, sortent du collège une fois par mois, ont des activités avec ces partenaires locaux. L'objectif, c'est qu'en fin d'année, on termine toujours cette action par un repas qui est réalisé par ces jeunes et on fait un bilan après avec les enseignants. On se rend compte que le dispositif fonctionne très bien. On ne parle pas de réussite scolaire au niveau des résultats scolaires, mais plutôt des attitudes, de la confiance des jeunes. On se rend compte finalement ensuite, les enseignants nous disent que les jeunes ont un autre rapport à l'adulte, se sentent davantage en confiance en classe. Tout ce dispositif permet cette approche-là. On se rend compte que ça fonctionne. L'axe d'amélioration, c'est la réflexion du collège sur la position du groupe RESPIRE. Parce qu'il y a 2 ans, on s'est rendu compte que quand on avait constitué ce groupe de jeunes, peut-être que dans le repérage de ces jeunes, ça n'a pas été une approche très réussie, parce qu'il y a des jeunes qui étaient carrément en décrochage scolaire, qui ne s'inscrivaient pas dans ce dispositif. Donc on a revu avec le collège le repérage. Et cette année, on a fait un bilan. C'était très constructif et très positif, parce que tous les séniors qui étaient présents se sont rendu compte que les jeunes se sont investis, ont une démarche très constructive dans le projet. L'intergénérationnel a très bien fonctionné. Donc l'idée de ce tableau, c'est de marquer l'évaluation. Les acteurs de l'atelier RESPIRE sont satisfaits de l'implication des jeunes.

On a fait exactement pareil sur chaque action qui a été menée. Je ne vais peut-être pas toutes les reprendre une par une. Si vous avez peut-être des questions globalement sur certaines actions qui méritent peut-être un repérage, ou des renseignements.

M. Fedou : Après, c'est vrai que c'était un document qu'on demandait depuis deux ans. C'est vrai qu'il arrive, donc c'est très, très bien. Comme vous dites, l'atelier RESPIRE... J'ai appris récemment qu'il allait s'arrêter l'année prochaine.

Mme Lacoste : Je n'ai pas d'infos. Vous en avez une ?

M. Fedou : C'est ce qu'on m'a remonté la semaine dernière.

Mme la Présidente : Il n'y a pas de certitude. S'il arrête, ce ne sera pas notre choix à nous, ce sera le choix du collège, parce qu'il faut également que le collège mette des professionnels en face de ces gamins-là. Et je crois qu'au collège malheureusement, c'est très tendu au niveau RH. Mais il n'y a pas que là.

M. Fedou : L'Éducation nationale apparemment ne souhaite pas le remettre pour l'année prochaine. C'est vrai que c'est dommageable pour ces jeunes qui entre guillemets décrocheraient et les actions qui sont mises en place par la municipalité et le domaine associatif, c'est vrai que c'est intéressant pour eux.

M. Archidec : On a une autre approche, parce que sans savoir qu'il y aurait peut-être la situation du collège, il faut quand même qu'on l'apprenne formellement, parce qu'on l'a appris nous aussi par bruits de couloirs, mais on se méfie des bruits de couloirs. L'idée, c'est que Stéphane Merland avait une idée avec son équipe. C'est peut-être aussi sur ces jeunes qui seraient repérées peut-être autrement, leur proposer... On sait que certains envisagent parfois un métier, mais ils ne connaissent pas vraiment le métier qu'ils veulent faire. Ça va en lien aussi avec le Muretain Agglo qui avait une idée aussi.

Mme la Présidente : Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, il y a une action qui va être menée en partenariat notamment avec le Club des Entreprises du Muretain. Je ne sais pas si ça va concerner des gamins aussi jeunes que ça, mais l'idée, c'est d'accompagner des jeunes ou de jeunes adultes qui aujourd'hui n'ont pas de diplôme et qui surtout sont aujourd'hui sans travail, de leur proposer de découvrir le monde de l'entreprise, de pouvoir mettre le pied dans une entreprise, voir comment ça fonctionne et puis peut-être de leur montrer à la fois sur les collectivités, mais également sur le privé ce qu'est la réalité de l'entreprise, ce qui s'y passe, etc.
Et leur faire découvrir peut-être un métier auquel ils ont vaguement pensé et qui pourrait les intéresser, les mettre vraiment en contact avec le milieu du travail.

Mme Cousteau : Sur le dispositif à l'AJH, on accueille des gens en stage soit de reconversion professionnelle, soit dans le cadre de la mission locale aussi. Donc on peut être terre d'accueil pour ces jeunes.

Mme la Présidente : Ces actions concernent des gens un petit peu plus âgés. Le dispositif RESPIRE concerne des collégiens. Ils ont moins de 15 ans.

Mme Cousteau : Là, ce sont des collégiens. Mais les jeunes plus âgés, on peut accompagner aussi dans le cadre de ces stages-là.

Mme la Présidente : D'ailleurs l'action que j'évoque dans le cadre de la CTG, je parlais du Club des Entreprises du Muretain, mais il est bien évident que la mission locale est tout à fait partie prenante sur le sujet.

L'idée, c'est d'essayer quel que soit le sujet, quelle que soit l'action, qu'elle soit portée ici ou ailleurs, de s'appuyer sur les partenaires qui ont déjà travaillé là-dessus et qui peuvent apporter un plus et nous aider à monter l'action, dont on sait qu'elle est nécessaire, parce que le nombre de jeunes qui sont en difficulté aujourd'hui malheureusement ne fait qu'augmenter.

Mme Cousteau : Il est possible aussi de faire des projets communs avec les collèges. Ça se fait dans d'autres structures, des projets communs où on accueille les collégiens. En termes de valorisation, d'estime de soi et de sentiment d'utilité, c'est très aidants pour les jeunes aussi.

M. Archidec : On est d'accord.

Mme la Présidente : Oui, mais il faut arriver à accrocher le collège là-dessus. On voit bien qu'il croule aussi sous les problématiques diverses et variées.

M. Archidec : Mais c'est vrai qu'à la lecture des évaluations et des axes d'amélioration, que dans les années à venir, sûrement ou peut-être là, les leviers d'action seront peut-être le « aller vers ». Sur des moyens de communication, là-dessus, il y aura peut-être des moyens à avoir. Sur les personnes vulnérables, ne pas rester toujours dans la même action. Vous voyez ? C'est sûr qu'on ne touche pas tout le monde. Donc le « aller vers », ce sera une des solutions dans l'avenir.

Mme la Présidente : Cette notion d'« aller vers », je l'entends partout. Dans le cadre de la CTG, les actions sur lesquelles on a travaillé et qui concernent les publics vulnérables, que ce soit les familles, les personnes âgées, les jeunes. C'est vraiment l'écueil. Comment faire pour aller les toucher ?

M. Archidec : Quels moyens ? Quels leviers d'action ?

Mme la Présidente : On tourne tous autour de ça.

M. Archidec : Je n'ai pas la réponse aujourd'hui.

Mme la Présidente : Il faut que l'on travaille. Et c'est ce qu'on fait par exemple avec les bailleurs sociaux. L'idée, c'est : « dites-nous, signalez-nous de façon à ce qu'on puisse aller les rencontrer. » Les coupons sport, par exemple, et culture, le fait d'être obligé de venir déposer le dossier au CCAS, ça permet aussi de faire rentrer ces gens-là au CCAS et de pouvoir échanger sur les difficultés qui sont les leurs. C'est difficile.

Mme Lacoste : D'autres questions ? Non ?
La collectivité a mis en œuvre de nombreux dispositifs d'action sociale visant à répondre aux besoins des administrés. Ces actions s'inscrivent dans une logique de transversalité et de partenariats interservices favorisant une approche globale et cohérente. Partenariats interservices, mais pas que. Effectivement, on a de nombreux partenaires extérieurs avec qui on fonctionne bien et on est toujours prêts à en accueillir de nouveaux. La collaboration entre les différents Services jeunesse, social, éducation, a permis de construire des réponses adaptées et coordonnées. Une large palette d'actions a été proposée répondant aux besoins, identifiés sur le territoire : accompagnement à la parentalité avec le point écoute jeunes et familles, les Services du Muretain Agglo, le soutien à la jeunesse donc avec l'accès au BAFA, les aides financières pour le permis de conduire, le maintien d'une vie sociale active des séniors, les ateliers de la Mosaïque des Partages par exemple. À noter que les dispositifs mis en place par la commune s'inscrivent également dans le plan d'action de la Convention Territoriale Globale, la CTG, ainsi que dans celui du Projet Éducatif De Territoire, le PEDT.

Mme Cousteau : Est-ce que je peux intervenir ? J'ai vu les espaces écoute familles. Je profite pour dire que l'AJH a répondu à une offre financée par l'ARS pour mettre en place des temps de répit pour les aidants. C'est ouvert à toutes les personnes, sans forcément être adhérent à l'AJH, toutes les personnes qui sont en difficulté chez elles avec une personne qu'elles doivent accompagner, soit en situation de handicap, soit lié à l'âge. On organise trois séances de répit. Il y a un temps pour les aidants avec du soutien psychologique et des groupes de parole entre aidants.
Et en parallèle, un temps pour les aidés où on fait soit de la relaxation, soit de la thérapie... On fait trois séances au mois de juillet sur Fonsorbes : le 3, le 17 et le 31 juillet à la MAS.

Mme la Présidente : OK. On va faire passer ça au Service Communication.

Mme Cousteau : C'est ouvert à tous et c'est gratuit.

Mme la Présidente : Parfait. Merci.
S'il n'y a pas d'autres remarques sur le bilan ABS, c'est que fort probablement, vous estimez que ce qu'il se passe sur la commune répond, avec les limites évoquées, je vois que M. Fedou sourit, qu'a évoquées aussi M. Fedou, la difficulté de toucher tout le monde. Mais on a un éventail d'offres qui est quand même extrêmement large. Et chaque fois qu'on en parle avec des professionnels extérieurs à la ville, que ce soit la CAF, par exemple ou autres partenaires institutionnels, ils reconnaissent effectivement qu'il se passe beaucoup de choses à Fonsorbes et qu'on est extrêmement présents sur toutes les tranches d'âge. Et nous avons eu dernièrement le COPIL de la Mosaïque des Partages avec la technicienne de la CAF et des adhérents de la Mosaïque, les techniciens élus, et le retour de la CAF. C'est oui, il se passe plein de choses sur Fonsorbes. Et manifestement, le regard qu'ils portent est un regard très positif. Donc on essaye de répondre au mieux avec des lacunes, mais s'il n'y avait que chez nous, on se dirait qu'on n'est pas bons. Sauf que ces lacunes-là, elles sont générales. Je suis sûre que le Département les constate. Quand on en discute à l'occasion des réunions CTG, ils ont la même problématique et les regrets sont les mêmes, à savoir : nous ne touchons pas toutes les personnes... Et c'est la notion de connaissance de leurs droits. On ne touche pas toutes les personnes qui mériteraient d'être touchées. L'accès aux droits, c'est une vraie difficulté.

6 – Personnel CCAS – mise à jour de la délibération du RIFSEEP

Mme la Présidente : Le point 6, on le reporte, puisque ne s'est pas tenu le Comité Social Territorial, le CST. Il n'y avait pas le quorum. Donc il est reporté. Il aura lieu vendredi matin. Donc pour tout ce qui touche RIFSEEP, ce sera présenté à l'occasion du prochain Conseil d'Administration.

7 – Activités de la Mosaïque des Partages

Mme la Présidente : Mme Lidos, sans aller dans le détail peut-être, du fait du nombre d'animations, mais au moins peut être parler des nouvelles activités, voir comment elles ont été perçues, reçus et comment ça fonctionne.

Mme Lidos : Donc la nouveauté du dernier trimestre, on a fait un partenariat avec le Service sport et on a proposé du foot en marchant. Il y a eu trois séances. Une douzaine de personnes sont inscrites, principalement féminines. Je tiens à féliciter ces dames. Je pense que c'est quand même une activité très ludique. Je ne sais pas trop si certaines veulent prendre la parole. Il y en a certaines autour de cette table qui ont participé. Un nouveau partenariat. Le Service sport n'avait jamais proposé d'activités avec eux. Et d'ailleurs durant les vacances scolaires, pareil, on s'est associé avec le Service sport et donc toutes les semaines, il y a un atelier pour parents-enfants cet été. Il y a des ateliers classiques : ateliers cuisine et créatif qu'on propose chaque année. Et cette année, il y a des ateliers sportifs. Donc David, du Service sport, va nous proposer des activités sportives : du fitness en duo, des jeux de ballon, un rallye, du pickleball, un jeu de raquettes. C'est notre nouveau partenariat de cette année. On est toujours fiers d'avoir de nouveaux partenaires.
Et après, rien de nouveau. On fait le 26 juin notre journée d'été, le karaoké. C'est ouvert à tous les habitants Fonsorbais. Et la salle « Le Square » continue son ouverture deux fois par semaine.

Mme la Présidente : Des questions, peut-être ?

Mme Cousteau : Moi, j'ai des questions, bien sûr. Je n'ai jamais entendu parler de l'atelier Mosaïque des Partages. Qu'elles sont les conditions pour accéder ? Et qu'est-ce que c'est exactement ?

Mme Lidos : La Mosaïque des Partages, c'est un centre social. C'est ouvert à tous les administrés fonsorbais. C'est gratuit. C'est pour faire du lien social, rompre l'isolement et également on a un financement principal de la municipalité, la mairie de Fonsorbes, et on est également conventionnés par la Caisse d'Allocations Familiales et on doit inciter nos adhérents à participer à notre projet social. On propose des ateliers. Toute la semaine, il y a des ateliers réguliers : atelier Scrabble, créatif, cuisine, atelier neurones, ateliers d'écriture, atelier marionnettes. Tout ça est gratuit.

Et on a une salle également, en bas d'immeubles dans une résidence séniors qui se trouve proche d'Intermarché, dans le centre et là, on ouvre une salle pour faire du lien social dans cette résidence. Elle est ouverte bien sûr pour les résidents, mais aussi pour les habitants de la commune de Fonsorbes.

Mme la Présidente : Elle peut être ouverte également pour vos résidents à vous. Il y a peut-être des ateliers qui pourraient vous intéresser, ou vous pouvez être à l'initiative d'ateliers ou de temps de partage.

Mme Cousteau : En effet, et nous accueillons une unité de personnes accidentées de la vie, qui ont donc des capacités cognitives autres que les personnes en situation de handicap de naissance, qui sont en déficience intellectuelle et qui sont donc en recherche d'activités et de lien social.

Mme Lidos : Ils sont les bienvenus. On a déjà en partenariat avec l'espace Dominique, qui vient aux ateliers cuisine avec des jeunes. Les éducateurs et les jeunes y viennent.

Mme Cousteau : Parce qu'on commence à remettre en place tout ça, on a des résidents qui sont venus au club de belote il n'y a pas longtemps. On commence à retourner un peu à la médiathèque. On s'est renseignés pour le cinéma.

Mme Lidos : Si vous voulez venir participer, il n'y a pas de soucis. Merci à vous.

Mme la Présidente : Au même titre que vous avez participé à Sportez-vous bien !

Mme Cousteau : On a participé activement cette année.

Mme la Présidente : Et d'ailleurs, c'était il y a une quinzaine de jours, un chèque vous a été remis.

Mme Cousteau : Oui, d'un montant de 2 227 € pour l'achat de jeux de boccia notamment. Merci à vous.

Mme la Présidente : Vous avez tout à fait votre place dans les activités de la ville. Donc vous serez sans aucun doute bien accueillis à la Mosaïque des Partages.

Mme Cousteau : Je n'en doute pas. Merci à vous.

Mme Lemire : Juste par rapport aux enfants de l'Association Dominique qui viennent, il y en a deux qui viennent quasiment toutes les semaines. Franchement, on voit une évolution de leur comportement vis-à-vis de nous très positive, parce qu'ils s'ouvrent. Il y en a certains qui étaient complètement fermés. Maintenant, on les voit s'ouvrir à nous et participer. C'est épanouissant, pour nous aussi, de voir leur comportement évoluer comme ça.

Mme la Présidente : Ils viennent à la Mosaïque des Partages, mais ils sont également accueillis par le club des tennis. Il y a une animation pour eux au sein du club. C'est vrai que le fait de leur ouvrir d'autres perspectives que celles qu'ils connaissent et de se frotter à d'autres choses, ça ne peut être que positif. Ça fait plaisir de l'entendre.

Mme Ripoll : Et moi en tant que maman, je le confirme, parce que ma fille allait à la cuisine avec eux et elle adorait ça. Elle vous adorait. Elle était super contente. Et à chaque fois, l'IME me disait : « Quand elle y va, elle adore cuisiner. » Et donc, elle cuisine.

Mme la Présidente : M. Fedou, vous souhaitiez intervenir ?

M. Fedou : Oui, concernant la salle qui se trouve au square de l'Ariège, elle restera ouverte tout cet été, même s'il y a un déficit de personnel ?

Mme Lidos : On en est conscients, de l'utilité de cette salle. On a instauré une permanence. On aimerait que les personnes qui utilisent cette salle prennent la responsabilité d'ouvrir la salle. Nous, on y est à 14h. On reste jusqu'à 14h30. On prépare. Et on revient à 16h30 récupérer la clé.

Mme la Présidente : L'intérêt de la salle, c'est qu'elle est également climatisée.

Mme Lidos : Ils jouent. Ça fait plus d'un an qu'ils se retrouvent. Ils sont assez autonomes. On a mis en place un tableau et chacun a, c'est un grand mot, une responsabilité d'être là à l'ouverture et à la fermeture, de rester. On a mis ça en place. C'est assez récent. C'était la semaine dernière. Ça faisait longtemps qu'on en parlait. Il n'y avait pas trop de volontaires.

M. Fedou : D'où ma question, puisqu'on en avait parlé avec Mme le Maire. C'est vrai que s'il y a plusieurs salles sur Fonsorbes climatisées qui peuvent être ouvertes pour les personnes vulnérables, c'est intéressant. Et c'est vrai que s'il y a d'autres partenariats dont l'AJH qui peuvent venir sur cette salle, c'est intéressant aussi.

Mme Cousteau : Nous, tous les lieux de vie sont climatisés.

M. Fedou : Pas par rapport aux lieux climatisés, mais pour aller dans cette salle pour faire du lien social.

Mme Cousteau : Si j'ai bien compris, cette salle, c'est celle qui est à la résidence séniors ? OK. Donc c'est une salle qui est ouverte et il y a des temps d'échanges ?

Mme Lidos : Elle est ouverte les lundis et jeudis de 14h à 17h. C'est une salle de convivialité. On y joue et ça crée vraiment, on le voit dans la résidence séniors, une solidarité entre les participants. Il y a de l'entraide, dans la semaine, on le voit. Ils se côtoient. Quand il y en a un qui n'est pas bien, ils s'entraident énormément.

Mme Cousteau : OK. C'est pas mal.

Mme la Présidente : Ce qu'on peut faire si vous voulez, Mme Cousteau, c'est aller voir où elle se trouve, en quittant le Conseil d'Administration, juste pour que vous sachiez où elle est. Peut-être que ça peut être dit aux participants que vous avez l'intention de venir avec quelques personnes.

Mme Cousteau : Je ne sais pas. Il faut que je voie.

Mme la Présidente : Mais que ça a été évoqué.

Mme Cousteau : En moyenne, ils sont une dizaine, principalement des séniors. Mais c'est ouvert à tout le monde.

Mme la Présidente : OK pour les activités estivales. Le point suivant à moins que vous ayez des questions sur les activités de la Mosaïque des Partages ? Le nom, pour vous dire, Mme Cousteau, a été choisi par les adhérents : « La Mosaïque des Partages ».

8 – Bilan 2024 de l'Épicerie Sociale de Fonsorbes

Mme la Présidente : Vous avez lu le bilan en question. Une centaine de familles. 59 familles fonsorbaises. C'est-à-dire qu'il y en a 40 qui viennent d'ailleurs. Ce que j'ai demandé, c'est qu'on se rapproche de la Croix-Rouge pour savoir d'où viennent les 40 en question, parce qu'encore une fois, nous n'avons pas de réponse de la part des communes concernées sur le fait qu'elles pourraient participer financièrement au coût de fonctionnement de bâtiments qu'on met à leur à la disposition de la Croix-Rouge et de revenir vers les Restos du Cœur pour leur poser encore une fois cette question.

Et donc on va réécrire aux maires concernés, je parle des maires des grosses communes, Fontenilles et Saint-Lys, pour leur rappeler que c'est nous qui portons l'intégralité de la charge du fonctionnement de ces bâtiments et qu'une participation de leur part serait bienvenue au même titre que nous avons versé 1 500 € de subventions sur l'année 2024 à chacune de ces associations, et 1 500 € au Secours catholique, même si le nombre de bénéficiaires est moins important.

Et on aimerait savoir si les communes concernées font la même chose. Puisque cet argent-là est utilisé pour l'ensemble des familles qui fréquentent à la fois l'Épicerie Sociale et les Restos du Cœur sans distinction bien entendu de leur commune d'origine, ce qui est légitime.
On ne peut pas le faire, mais heureusement qu'on ne peut pas le faire. Parce que c'est inimaginable de fonctionner de la sorte. Il n'en demeure pas moins que les communes concernées pourraient faire également un effort.

Mme Séverac : Par contre, le CCAS Saint-Lys leur donne de la nourriture.

Mme la Présidente : C'est-à-dire, donne de la nourriture à l'Épicerie Sociale ?

Mme Séverac : Les gens qui bénéficient de l'Épicerie Sociale, pas toutes les semaines, quand ils arrivent à l'Épicerie Sociale, ils disent : « Non, aujourd'hui je ne vais pas prendre de fruits ou de légumes, parce que la mairie de Saint-Lys nous en a donné plein. »

Mme la Présidente : D'accord. Donc il y a une distribution à Saint-Lys.

Mme Séverac : Ils font en plus leur propre distribution.Et ça, nous, on ne le savait pas avant.

Mme la Présidente : Moi non plus. Ils ne nous en ont pas parlé. Donc...

M. Fedou : Autant qu'ils amènent à l'antenne locale à ce moment-là.

Mme la Présidente : Sauf qu'ils ne le donnent qu'aux Saint-Lysiens.

M. Fedou : Oui, voilà. Or, que nous à Fonsorbes, on en fait profiter l'ensemble des bénéficiaires.

Mme la Présidente : Oui, c'est ça.

M. Fedou : Il y a un truc qui n'est pas logique.

Mme la Présidente : Ce qui est quand même étonnant, c'est que dans leur bilan, vous l'avez noté, ils disent : « Le nombre de foyers n'a pas augmenté. Il a même diminué sur l'année avec une augmentation des familles monoparentales. » Nous savons bien que certaines familles monoparentales connaissent de plus en plus de difficultés en termes financiers, en termes sociaux, les problématiques de parentalité. C'est pour cela que ce besoin d'accompagnement est indispensable sur nos structures, sur nos dispositifs à nous et ceux du Muretain Agglo.

M. Fedou : Ce qu'il y a, c'est que c'est malheureusement ces familles-là qu'on ne peut pas aller chercher, parce qu'on n'a pas, entre guillemets, pas les identités.

Mme la Présidente : Ceux-là, nous les connaissons, puisqu'on le finance sur la Croix-Rouge.

M. Fedou : Oui, mais aller les appeler...

Mme la Présidente : C'est bien parce qu'ils sont passés par le CCAS.

Mme Lidos : L'inscription se fait par Mme Boudot pour l'Épicerie Sociale.

M. Fedou : Mais nous, on ne peut pas les relancer...

Mme la Présidente : Mais nous, on les connaît. On peut leur dire qu'il y a des dispositifs qui existent...

Mme Lidos : Après, durant l'échange quand elle collecte les données financières, s'il y a une problématique au travail, au logement, on peut aborder tout ça. En tout cas, ils savent que c'est possible. Mme Boudot à chaque fois propose : « Je fais un accompagnement au niveau de l'emploi. Je peux vous accompagner », ou au niveau du logement s'ils ne sont pas dans un logement social.

M. Fedou : On peut leur proposer tous les dispositifs qu'on a en place.

Mme Lidos : Tout à fait, oui.

Mme la Présidente : Ceux-là, on les connaît. Par contre, les Restos du Cœur, c'est clair, on ne sait pas qui fréquente les Restos du Cœur et je pense qu'on n'aura même pas la réponse sur la proportion de Fonsorbais. Jusqu'à présent, ils ont toujours refusé de nous le dire.

M. Fedou : C'est ce qui est dommageable. Parce que le partage d'informations pourrait quand même se faire.

Mme la Présidente : Oui, mais leur charte manifestement ne le permet pas. Mais on le leur a déjà demandé. Les responsables ont changé, nous allons leur reposer la question.

9 – Informations diverses

Navette municipale

Mme la Présidente : Ça a été un sujet. On en a déjà parlé. Je vous rappelle que la commune s'est fait retoquer par la Direction Départementale des Territoires et notamment par la DREAL qui a estimé que nous n'avions pas le droit de faire fonctionner une navette comme nous l'avons fait. Donc ils nous obligent à mettre en place une régie de transport de voyageurs. Donc ça va passer au Conseil Municipal du 3 juillet. On espère pouvoir faire fonctionner la navette avec le mode de fonctionnement qui était le nôtre jusqu'à présent en novembre, avec le fait de pouvoir aller chercher les gens chez eux et de les amener chez le médecin ou faire leurs courses, etc., et les récupérer après. Et toujours pareil, gratuit. On était partis sur deux demi-journées. On verra. Ça avait commencé à prendre doucement, mais il y avait quelques personnes qui s'étaient inscrites. Et puis on a été obligés de mettre ça en stand-by.

M. Fedou : Juste une question : le minibus a été changé déjà ?

Mme la Présidente : Oui. Mais ça va être sans aucun doute le même que celui que nous avions précédemment.

Mme Mourareau : On a demandé une marche.

Mme la Présidente : On a demandé juste un marchepied. Mais par contre, le fait qu'il n'ait pas de vitre...

M. Fedou : Non, mais il a été changé déjà. Non ?

Mme Mourareau : Non.

M. Fedou* (00.33.18) : Pas encore ?

Mme Lacoste : Ça été décidé, ça été voté. Mais non, je ne pense pas qu'il le soit encore. Ce qu'on a pu demander, c'est une marche pour aider à monter.

Mme la Présidente : À ma connaissance, il n'a pas été livré, parce que sinon, pour sa réception, les annonceurs sont invités, puisque le minibus est financé par une société qui va voir des clients qui souhaitent faire de la pub. Donc le minibus est financé grâce à cela.

Mme Séverac : Vous faites attention où vous mettez les publicités. Que vous mettiez les pompes funèbres, ce n'est pas un problème, mais où c'était placé, ce n'était pas très judicieux.

Mme la Présidente : On est d'accord. Le seul truc, c'est que ce n'est pas nous qui fixons les tarifs, etc. Et donc fort probablement que les pompes funèbres ont payé plus cher pour avoir tout le capot que ceux qui ont un petit bout de portière. Il me semble que la remarque a été faite. Nous reparlerons de la navette, lors d'un prochain Conseil d'Administration.

S'il n'y a pas de remarques, de questions ou quoi que ce soit, on va clôturer ce CCAS d'été. Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été, en espérant que nous n'ayons pas trop chaud et que nous n'ayons pas non plus de gros épisodes orageux.

La séance est levée à 19 h 02.

La Secrétaire de séance,

Mme Mathilde RIPOLL

La Présidente du CCAS

Mme Françoise SIMÉON

CCAS DE FONSORBES (Haute-Garonne)